

REPUBLIQUE FRANCAISE
Département Haute-Garonne

REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE LAPEYROUSE-FOSSAT
SEANCE du 25 MARS 2024

L'an deux mil vingt-quatre et le 25 mars à 19 h 00, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Madame Corinne GONZALEZ

Nombre de membres					Date
En exercice	Quorum	Présents	Représentés	Votants	Convocation
23	12	16	5	21	21/03/2024

Présents : Mesdames Messieurs GONZALEZ - BRESSAND - DESCAMPS - DOUSSAT – ECHERBAULT - GOIGOUX - GRANZIERA - JIMBERGUES DIETRICH – MILLERAND - RAMOND A - SEBASTIANELLI - SPITZ – VACARESSE - VASSAL - ZANCHETTA - ZORZI

Procurations : Mme ALAUX à M. MILLERAND, Mme FONS à Mme GOIGOUX, Mme GOTTI à Mme JIMBERGUES DIETRICH, Mme ROUBERT à Mme SPITZ, M. VINTILLAS à Mme GONZALEZ

Absents : Mmes RAMOND E – ROUJAS

Secrétaire de séance : M. SEBASTIANELLI

Objet : Vote du Budget Primitif de l'Assainissement : Exercice 2024

Monsieur BRESSAND, Adjoint au Maire, présente le Budget Primitif de l'Assainissement pour l'exercice 2024 qui s'équilibre comme suit :

- Section d'exploitation 199 824,78 €
- Section d'investissement 562 598,33 €

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à 17 voix pour, 4 abstentions (Mmes Doussat, Gotti, Jimbergues-Dietrich, M. Vassal) :

- **ADOpte** le Budget Primitif de l'Assainissement pour l'exercice 2024 par chapitre en fonctionnement et en investissement.

Ainsi fait et délibéré les jours, mois et ans que dessus.

Le secrétaire de séance,
Angelo SEBASTIANELLI

A LAPEYROUSE-FOSSAT, le 26 mars 2024

Le Maire,
Corinne GONZALEZ



